Image not found or type unknown

Incompréhension permis de construire

Par **Burton95**, le **07/12/2010** à **15:57**

Bonjour,
Je me permets d'intervenir sur ce forum car j'aimerai avoir un avis.
Habitant une petite ville du vexin dans une rue calme composée de maisons individuelles, un projet de construction va avoir lieu en face de chez moi. Certes, ce sont des choses qui arrivent.. Néanmoins, suite au lotissement d'un terrain en 3 lots à batir, le Maire de la commune a spécifié sur une declaration préalable que : " les constructions seront de type petites maisons de villes ou maisons individuelles, **à l'exclusion de collectif..."**.
6 mois après cet affichage, un second affichage apparait. Le même Maire a validé un permis de construire pour un batiment de 12 logements collectifs ????
Je suis donc en pleine interrogation sur la contradiction entre ces deux documents. Pourriez vous m'aidez sur le sujet car le Maire fait la sourde oreille ?
Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés